

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE TUNISO-EMIRATIE SICAV**  
**ARRETEE AU 30/06/2007**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES**  
**ARRETES AU 30 JUIN 2007**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 janvier 2007 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du 17 janvier au 30 Juin 2007, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.145.361, un actif net D : 2.141.079 et un bénéfice de la période de D : 23.445.

**Opinion sur les états financiers :**

- 1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV» pour la période allant du premier avril au 30 Juin 2007, comprenant le bilan, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.
- 2- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.
- 3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- 4- Les emplois en titres " SICAV AXIS TRESORERIE", dépassent, par rapport à l'actif net de la société, le seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- 5- A notre avis et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISO EMIRATIE SICAV», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2007, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 24 juillet 2007

Le Commissaire aux Comptes  
Fayçal DERBEL

**BILAN ARRETES AU 30 JUIN 2007**  
(Montants exprimés en dinar)

<b>ACTIF</b>	<b>Note</b>	<b>30/06/2007</b>
<b>Portefeuille-titres</b>	4	2 029 194
Obligations et valeurs assimilées		1 903 388
Titres OPCVM		125 806
<b>Placements monétaires et disponibilités</b>		115 874
Placements monétaires		-
Disponibilités		115 874
<b>Créances d'exploitation</b>		293
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>2 145 361</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>Opérateurs créditeurs</b>	5	411
<b>Autres créditeurs divers</b>	6	3 871
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>4 282</b>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Capital</b>	11	2 064 345
<b>Sommes distribuables</b>		76 734
<b>ACTIF NET</b>		<b>2 141 079</b>
<b>TOTAL PASSIF ET ACTIF NET</b>		<b>2 145 361</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
(Montants exprimés en dinar)

	Note	Période du 17/01 au 30/06/2007
<b>Revenus du portefeuille-titres</b>	7	60 354
Revenus des obligations et valeurs assimilées		22 361
Revenus des titres		37 993
<b>Revenus des placements monétaires</b>	8	2 579
<b>TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS</b>		62 933
<b>Charges de gestion des placements</b>	9	(411)
<b>REVENU NET DES PLACEMENTS</b>		62 522
<b>Autres produits</b>		-
<b>Autres charges</b>	10	(3 979)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		58 543
Régularisation du résultat d'exploitation		18 190
<b>SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE</b>		76 734
Régularisation du résultat d'exploitation		(18 190)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		197
Variation des plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres		(35 295)
<b>RESULTAT DE LA PERIODE</b>		<b>23 445</b>

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**  
(Montants exprimés en dinar)

	Période du 17/01 au 30/06/2007
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	23 445
<b>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</b>	
Résultat d'exploitation	58 543
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur	197
Plus (ou moins) values réalisées sur	(35 295)
<b>TRANSACTIONS SUR LE</b>	1 117 633
<b>Souscriptions</b>	
- Capital	2 170 500
- Régularisation des sommes non	(23 533)
- Régularisation des sommes	54 630
<b>Rachats</b>	
- Capital	(1 067 500)
- Régularisation des sommes non	19 976
- Régularisation des sommes	(36 440)
<b>VARIATION DE L'ACTIF NET</b>	<b>1 141 079</b>
<b>ACTIF NET</b>	
En début de période	1 000 000
En fin de période	2 141 079
<b>NOMBRE D' ACTIONS</b>	
En début de période	10 000
En fin de période	21 030
<b>VALEUR LIQUIDATIVE</b>	<b>101,811</b>
<b>TAUX DE RENDEMENT</b>	<b>1,81%</b>

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**  
**AU 30 JUIN 2007**

**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

La TUNISO EMIRATIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 Janvier 2007 à l'initiative de la « BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 8 Novembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la TUNISO EMIRATIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

**NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2007, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

**NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES**

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

**3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents**

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais en cours à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

**3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées**

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

**3.3-Evaluation des titres OPCVM**

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

**3.4-Evaluation des autres placements**

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

**3.5-Cession des placements**

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

**Note 4 : Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2007 à D : 2 029 194 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2007	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs assimilées		1 872 162	1 903 388	88,90%
Bons du trésor assimilables		1 673 728	1 701 154	79,45%
BTA 10/2013	100	98 300	102 241	4,78%
BTA 05/2022	900	875 700	884 105	41,29%
BTA 02/2015	685	699 728	714 808	33,39%
Bons du Trésor Zéro Coupons		198 434	202 234	9,45%
BTZC 10/2016	368	198 434	202 234	9,45%
Titres OPCVM		125 609	125 806	5,88%
Actions des SICAV		125 609	125 806	5,88%
SICAV AXIS TRESORERIE	1 210	125 609	125 806	5,88%
TOTAL		1 997 771	2 029 194	94,77%

**Note 5 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30/06/2007 à D : 411 et englobe exclusivement la rémunération du dépositaire.

**Note 6 : Autres créditeurs divers**

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2007 à D : 3.871 et se détaille comme suit :

Honoraires du commissaire aux comptes	369
Redevances CMF	272
Rémunération du PDG	2 642
Etat, TCL	10
Autres	578
<b>Total</b>	<b>3 871</b>

**Note 7 : Revenus du portefeuille titres**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 07 mai au 30 juin 2007 à D : 60.354 et se détaille comme suit :

	<b>Trimestre 2 2007</b>
<b><u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u></b>	
- Intérêts des BTA et BTZC	22 361
<b><u>Revenus des OPCVM</u></b>	
- Dividendes	37 993
<b>TOTAL</b>	<b>60 354</b>

**Note 8 : Revenus des placements monétaires**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 07/05/2007 au 30/06/2007 à D : 2.579, et se détaille ainsi :

	<b>Trimestre 2 2007</b>
Intérêts des certificats de dépôt	2 286
Intérêts des dépôts à vue	293
<b>TOTAL</b>	<b>2 579</b>

**Note 9 : Charges de gestion des placements**

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 07 mai au 30 juin 2007 à D : 411 et représente la rémunération du dépositaire

**Note 10 : Autres charges**

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 07 mai au 30 juin 2007 à D : 3.979 et se détaillent comme suit :

Honoraires du commissaire aux comptes	369
Rémunération du CMF	272
Rémunération du personnel	2 642
Etat, taxes et versements assimilés	118
Autres	578
<b>Total</b>	<b>3 979</b>

**Note 11 : Capital**

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du 07 Mai 2007 au 30 Juin 2007, se détaillent ainsi :

<u>Capital initial</u>	
Montant	1 000 000
Nombre de titres	10 000
Nombre d'actionnaires	7
<u>Souscriptions réalisées</u>	
Montant	2 170 500
Nombre de titres émis	21 705
Nombre d'actionnaires nouveaux	26
<u>Rachats effectués</u>	
Montant	(1 067 500)
Nombre de titres rachetés	(10 675)
Nombre d'actionnaires sortants	(4)
<u>Autres mouvements</u>	
Plus (ou moins) values potentielles sur titres	197
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(35 295)
Régularisation des sommes non distribuables	(3 557)
<u>Capital au 30-06-2007</u>	
Montant	2 064 345
Nombre de titres	21 030
Nombre d'actionnaires	29